



Saint-Marcel-les-Sauzet



Journal municipal d'information

## BULLETIN MUNICIPAL N° 66 JUILLET 2025

### INFORMATIONS UTILES :

Tél : 04 75 46 70 24

E-mail Mairie :

mairie@stmarcel-sauzet.fr



Ensemble pour Saint Marcel lès Sauzet

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de

9h à 12h30

### Les Samedis de 9h à 12h les :

26 juillet

23 et 30 août

06 et 20 septembre

11 et 25 octobre

15 et 29 novembre

13 décembre

### Vous pouvez être reçu sur rendez-vous par :

- Yves LEVEQUE (Maire)
- Bruno DUC (Adjoint aux Finances)
- Jean-Michel ZUCCHIATTI (Adjoint à la Sécurité et responsable des services techniques)

### C.C.A.S : sur rendez-vous par

Monsieur le Maire ou  
Isabelle ZUCCHIATTI

## Le 15 juillet 20h30 Chants Irlandais Terrain de La Féria Buvette –Snack



## Sommaire

L'édito du maire	Page 2
Les conseils municipaux	Page 3
<b>Le Groupe Scolaire Robert Goulet</b>	<b>Page 7</b>
La vie municipale	Page 9
L'action sociale et la solidarité	Page 11
<b>Les cérémonies et animations</b>	<b>Page 12</b>
Les commerçants et artisans	Page 12
Les associations	Page 14
Montélimar Agglomération	Page 16



## Edito

**1 259** c'est le nombre d'habitants de Saint-Marcel-les-Sauzet recensés par l'INSEE au 1er janvier 2025.

Mais ce nombre est en baisse (- 3% par rapport à 2023) en raison notamment de la diminution de la natalité et d'une hausse de la mortalité.

Avec un été qui, à peine commencé, nous place en alerte canicule « Orange », chacun d'entre nous est menacé et le risque est d'autant plus grand pour les enfants, les personnes âgées et les malades: attention aux coups de chaleur et à la déshydratation. Merci de vous enquérir de la santé de vos voisins et si vous avez des inquiétudes, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie, les secours si nécessaire. A ce titre, Anne, le renfort du service administratif pour cette période de vacances, à la charge d'appeler régulièrement les personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles.

Autre recensement, celui de la Gendarmerie Nationale. Si la commune se situe dans le niveau bas des infractions routières (42 pour 2024 et 36 pour 2023) par rapport aux autres communes, comme les autres communes elle voit le nombre d'actes d'incivilité et de délinquance augmenter. Ces actes sont source de dangers et de conflits.

Le danger vient de l'imprudence et de la négligence qui peuvent entraîner des conséquences dramatiques comme les feux de forêts. Aussi, je vous invite à la plus grande vigilance lors de vos promenades dans les zones boisées ou végétalisées ainsi que lorsque vous organisez un barbecue. Des barrières de défense contre les feux de forêts ont été installées à des emplacements stratégiques du massif boisé de la commune. Elles seront fermées en période d'alerte, sur ordre de la préfecture ou par arrêté municipal, et vous interdiront donc d'accéder aux endroits sensibles.

Le conflit vient, quant à lui, de l'indélicatesse du voisinage. Comme chaque année, je vous invite également lors de vos soirées ou baignades, à vous rappeler que vous avez des voisins qui n'ont ni les mêmes horaires que vous, ni la même perception du bruit ou qui souhaitent tout simplement profiter de leur tranquillité.

Les travaux de la traversée du village se poursuivent, peut-être pas assez vite au goût de certains, mais ils respectent le planning. Les voies sont fermées à la circulation en fonction du chantier ou pour des raisons techniques comme le respect du temps de séchage des revêtements (21 jours pour les zones circulées).

Je vous remercie pour votre patience et vous assure, qu'à l'issue des travaux, vous retrouverez des espaces publics métamorphosés et propices aux rencontres et à la convivialité.

Enfin, en plus du bulletin municipal, du panneau d'information, du site internet et de Facebook, la commune a adhéré à l'application PanneauPocket. Il s'agit d'une application mobile et gratuite vous permettant d'accéder à un ensemble d'informations sur la commune, les manifestations et festivités ...

Je vous souhaite un été radieux et de très belles vacances.

Yves LEVEQUE

# CONSEILS MUNICIPAUX des 13 février, 20 mars, 14 avril et 26 juin

## DÉLIBÉRATIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### Le Compte Financier Unique (C.F.U) 2024

Le Ministère des Finances a réformé les documents budgétaires des communes : désormais le compte de gestion du Trésor Public et le compte administratif de la commune, qui dressent chacun le bilan financier de l'année écoulée, sont regroupés au sein d'un même document nommé Compte Financier Unique. Ce document a été approuvé à l'unanimité et présente les résultats suivants :

#### **Dépenses Fonctionnement**

Charges de personnel : 307 121,68 € soit 45%  
Charges générales (eau, électricité, carburants, entretien courant...) : 232 420,51 € soit 34%  
Autres charges de gestion courante (cantine, contrats d'entretien) : 82 295,76 € soit 12%  
Intérêts d'emprunts : 7 402,33 € soit 1%  
Divers : 55 354,25 € soit 8%  
**= 684 594,53 €**

#### **Recettes Fonctionnement**

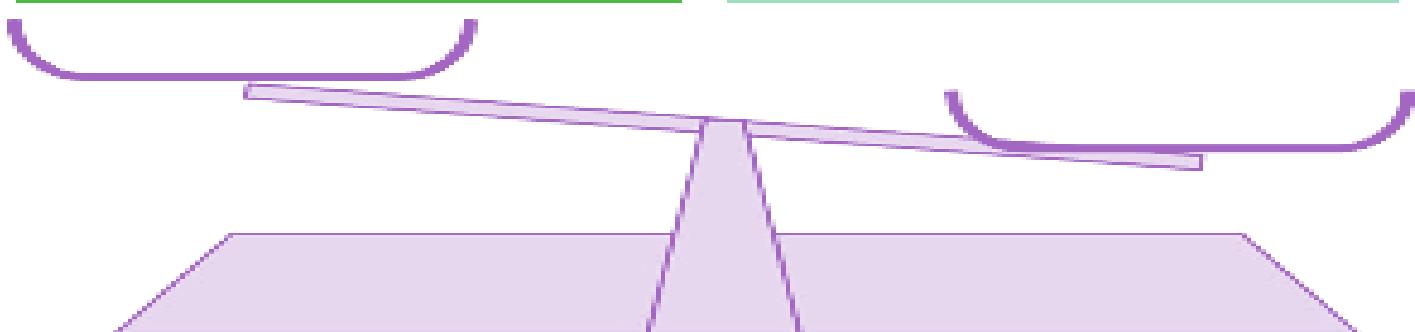
Impôts et taxes : 706 077,88 € soit 72%  
Dotations de l'Etat : 199 434,61 € soit 20%  
Produit des services Location Féria, commerces, cantine : 62 569,74 € soit 6%  
Produits de gestion courantes : 18 745,36 € soit 2%  
Divers : 9 382,32 € soit 0%  
**= 996 199,91 €**

#### **Dépenses d'Investissement**

Travaux divers : 257 816,62 € soit 79 %  
Emprunts : 69 662,75€ soit 21%  
  
**= 327 479,37 €**

#### **Recettes Investissement**

Subventions : 64 602,70 € soit 15%  
Excédent de fonctionnement : 320 000 € soit 72%  
Dotations : 50 272,54 soit 11%  
Autres : 6 000,00 soit 2%  
  
**= 440 875,24 €**



### Affectation des résultats 2024 sur l'exercice 2025

En comptabilité publique, les excédents de fonctionnement de l'année N doivent, en partie, être affectés sur la section d'investissement de l'exercice N+1. Ainsi la somme de 310 000 € a été affectée en section d'investissement. Le solde, 37 722,78 €, a été maintenu en section de fonctionnement.

La commune dispose actuellement de 840 404,00 € d'autofinancement pour la réalisation des travaux et notamment pour ceux de la traversée du village.

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Report excédent 2023 = 36 117,40 €	Report excédent 2023 = 727 008,13 €
Résultats 2024 = 311 605,38 €	Résultat 2024 = 113 395,87 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS = + 347 722,78 €</b>	<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS = + 840 404,00 €</b>

# CONSEILS MUNICIPAUX des 13 février, 20 mars, 14 avril et 26 juin

## Le taux des impôts locaux

Depuis 2003 les taux des impôts locaux demeurent inchangés et le resteront cette année encore.

BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe foncière (bâti)	34,29%	495 148 €
Taxe foncière (non bâti)	58,67%	11 147 €
Taxe d'habitation (TH)	13,93%	9821 €

## Vote du budget primitif 2025

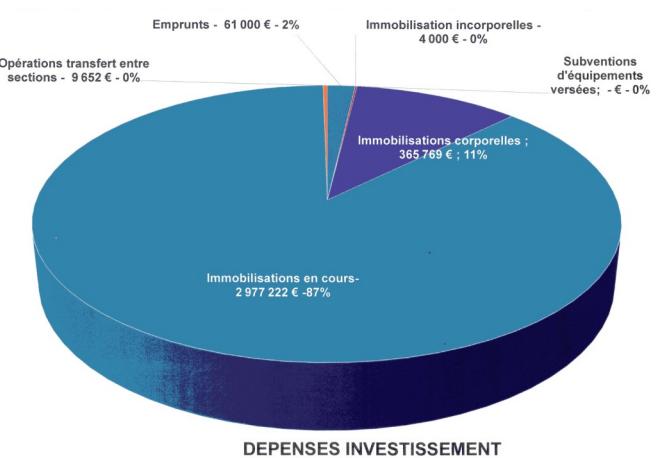
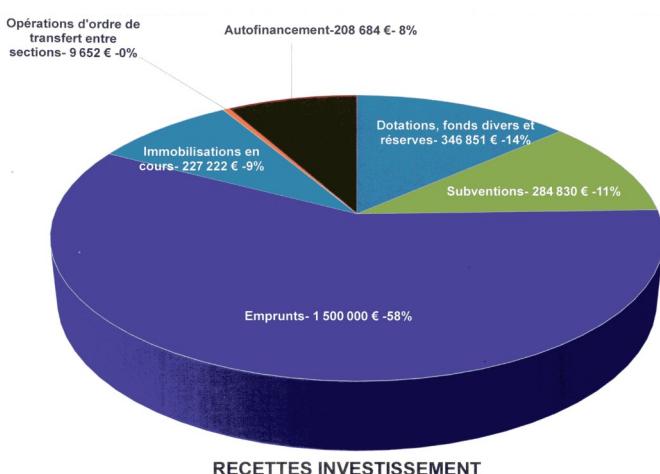
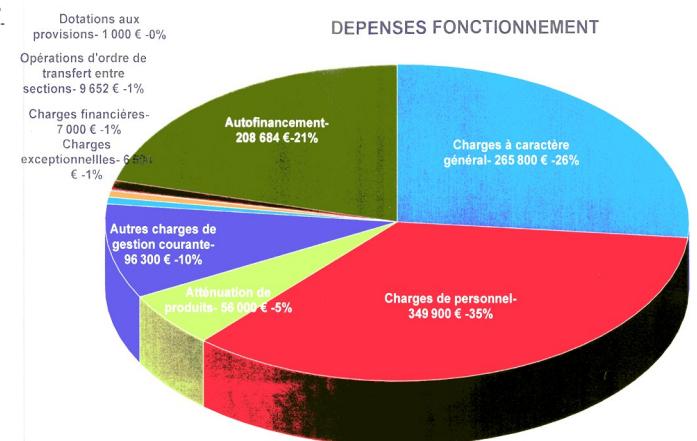
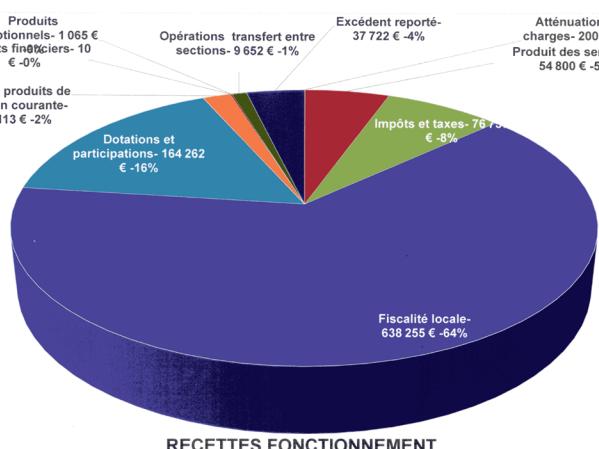
Le budget primitif des communes doit être en équilibre : en fonctionnement et en investissement.

**En fonctionnement**, les dotations de l'Etat représentent 16,40 % et les impôts et taxes 71,5 % des recettes du budget communal, les 12,1 % restants résultent des recettes diverses (locations La Féria, locations mobilières, concessions du cimetière, place du marché).

**En investissement**, les excédents de fonctionnement représentent 48 % des recettes, les subventions accordées 8 % et l'emprunt 44 %.

Il faut préciser que seules les subventions dont nous avons reçu l'arrêté d'attribution sont prises en compte dans le budget. Des subventions sont encore attendues de l'État et du département.

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 000 836 €	1 000 836 €
Investissement	3 417 643 €	3 417 643 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 418 479 €</b>	<b>4 418 479 €</b>



# CONSEILS MUNICIPAUX des 13 février, 20 mars, 14 avril et 26 juin

## Approbation du compte de gestion et du comptable et du compte administratif 2024 du C.C.A.S

**Pour rappel** : dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions qu'en raison d'une modification des règles comptables et pour des motifs d'économies budgétaires, le conseil municipal avait décidé, au 31 décembre 2024, de dissoudre le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S) en tant qu'entité indépendante et de le remplacer par une commission communale d'Action Sociale rattachée à l'organisation et au budget communal.

Le conseil municipal, pour clore l'exercice 2024, a donc adopté le compte de gestion et le compte administratif 2024 du C.C.A.S. Les deux documents sont conformes l'un avec l'autre et font apparaître un résultat définitif de 807,30 €.

## Affectation du résultat 2024 du CCAS

La totalité de l'excédent de fonctionnement du CCAS a ensuite été reporté en section de fonctionnement du budget communal de l'exercice 2025.

## Admission en non-valeur

Les titres de recettes des années 2018, 2019, 2022 et 2023, n'ayant pas pu être recouvrés par le trésorier municipal, ont été admis en non-valeur pour un montant global de 294,10 €. Il s'agit d'une mesure administrative d'apurement budgétaire et comptable pour des créances devenues impossibles à encaisser.

## TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME

### Enfouissement des réseaux par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED)

Le SDED va procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du village, sur toute la longueur de la voie pour un montant de 52 000 € pour la première tranche et de 216 223 € pour la seconde tranche. La participation communale s'élève à 37 756 € et 96 222 €.

### Attribution des lots pour la construction d'une halle

A l'issue de l'analyse des offres des entreprises pour la construction d'une halle sur la place de la Mairie, le conseil municipal a attribué les lots à :

- Fondations spéciales à SAS SOLID TRAVAUX SPECIAUX pour un montant de 23 535 € HT,
- Charpente et couverture à l'entreprise TM SCOP pour un montant de 61 862.05 € HT,
- Electricité à l'entreprise DES DROME ELECTRICITE pour un montant de 7 727,60 € HT.

## COMMERCE

### Bar restaurant Bistrot Marcel : changement de locataire et travaux

A la suite de la vente du fonds de commerce du bar-restaurant BISTROT MARCEL, Monsieur et Madame SPIGA, restaurateurs confirmés se sont portés acquéreurs sous l'enseigne (déjà renommée à Le Teil) Le G.



Ils souhaitent procéder à quelques travaux (à leurs frais) comme :

- Réaménager et repeindre le local dit « réserve »,
- Repeindre la salle de bar et les toilettes pour la réouverture du restaurant,
- Installer une nouvelle enseigne.

Le conseil municipal a donc approuvé le changement de locataire et autorisé la réalisation de travaux.

## VIE ASSOCIATIVE

### Règlement pour l'attribution et le versement des subventions municipales aux associations

Le conseil municipal a actualisé le règlement d'attribution et de versement des subventions aux associations, adopté en 2008. Les subventions aux associations peuvent être soit pécuniaires (versement d'une somme d'argent sur le compte de l'association), soit matérielles (prêts de matériel ou de locaux).

Dans tous les cas, une demande écrite des représentants des associations doit être transmise à la commune accompagnée, d'un dossier respectant les dispositions du règlement.

# CONSEILS MUNICIPAUX des 13 février, 20 mars, 14 avril et 26 juin

## AGRICULTURE

### **Avis sur le projet d'extension de l'élevage de volaille de Monsieur CHABERT à Sauzet**

Monsieur CHABERT a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'extension d'un élevage de poules pondeuse situé à Sauzet. Il exploite actuellement un bâtiment de poules pondeuses d'une capacité de 29.500 poules. Il souhaite accueillir 6 500 poules supplémentaires. Le projet comprend également un plan d'épandage de fientes séchées des volailles. Saint-Marcel-Lès-Sauzet, située à moins de 1 km de l'exploitation, est concernée par une partie de cet épandage, qui doit s'effectuer sur 27 parcelles réparties dans toute la commune.

Le projet fait également l'objet d'une consultation du public, du lundi 16 juin au vendredi 11 juillet 2025 inclus.

Le conseil municipal a émis un avis défavorable considérant que l'exploitation générerait déjà des nuisances pour les Saint-Marcelous et que le projet allait aggraver les nuisances existantes et avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et la biodiversité locale.

Bien que les fientes soient préalablement séchées et qu'une distance par rapport aux habitations soit – réglementairement – respectée, il n'en reste pas moins que l'épandage peut également créer des nuisances (olfactives, présence d'insectes) pour le voisinage.

De plus, les effluents peuvent être à la fois vecteurs et réservoirs de pathogènes et être à l'origine de pollutions du sol ou de l'eau. A ce titre, de nombreuses parcelles sont concernées par un risque inondation et/ou proches de ruisseaux.

## PERSONNEL COMMUNAL

### **Création de deux postes non permanents**

Le conseil municipal fixe les effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (ATSEM, administratif, technique).

Les collectivités locales peuvent également recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. La procédure étant longue et les besoins parfois urgents (remplacement maladie, travaux urgents et/ou saisonniers...), le conseil municipal, par anticipation, a décidé de créer deux postes non permanents qui pourront être pourvus, au besoin, par des agents contractuels par voie de contrat à durée déterminée.

### **Création d'un poste de remplacement**

Le conseil municipal peut également décider de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics permanents mais momentanément indisponibles (détachement de courte durée, formation, congés, absence pour raisons de santé, congés maternité ...). Le conseil municipal a décidé de créer un poste de remplacement.

### **Adhésion à la convention unique relative aux missions de CDG de la Drôme**

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale propose différentes prestations aux communes (conseils et accompagnement, formation en matière d'hygiène et sécurité, gestion du personnel...) au travers d'une convention. La commune a décidé d'adhérer à cette convention.

### **Rapports d'activités**

Différents organismes en lien avec la commune, doivent fournir leurs rapports d'activités afin d'être présentés aux élus locaux.

Ainsi, le Maire a présenté les rapports d'activités 2024 :

- du CAUE de la Drôme (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)
- de la Direction Départementale des Finances Publiques
- de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

Ces rapports sont également tenus à disposition du public aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

# GROUPE SCOLAIRE ROBERT GOULET

## ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

A compter de la rentrée de septembre, l'école adopte de nouveaux horaires pour étendre le temps de pause déjeuner et permettre aux enfants de manger en toute sérénité. Les horaires seront les suivants :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**

**Matin : 8h30 / 12h00**

**Après-midi : 13h45 / 16h15**

### Initiation Rugby avec le RCCM

Six séances d'initiation au rugby ont permis aux élèves de se familiariser et apprendre les règles de base ce sport, avec l'aide du Rugby Club Canton de Marsanne.



### Classe verte

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des deux classes de Monsieur MOULIN et de Madame BALOIS, sont partis trois jours et deux nuits en classe verte dans le Diois à Lus-la-Croix-Haute.

Les élèves ont découvert des paysages variés : des sommets de moyenne montagne, des alpages et des forêts. Ils ont beaucoup apprécié les activités de plein air : randonnées, découverte de l'acide formique produit par les fourmis rousses, construction de cabanes, grimpe dans les arbres, collecte de fossiles dans le torrent du Buëch (site classé), land art, pyrogravure, parcours d'orientation pour la classe des grands.



Ils ont été logés dans le centre Couleur Nature ,géré par la Fédération des Œuvres Laïques et ont bénéficié de l'encadrement d'un animateur par classe (qui les a guidés pour la randonnée, pour les activités de pleine nature et pour les veillées du soir), de leur enseignant et de trois adultes bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur investissement et leur disponibilité. Les repas étaient réalisés sur place avec des produits locaux et souvent issus de l'agriculture biologique.

Les élèves ont été amenés à gagner en autonomie, éloignés pour un temps de leur cocon familial. Ils ont construit des compétences d'entraide et d'empathie dans les temps de vie collective : douches, installation et rangement de leurs effets personnels... Avec leur enseignant ils ont pu construire des liens différents puisque tous étaient placés en dehors du seul contexte de la classe.



Nous espérons que les élèves garderont un excellent souvenir de ces trois jours à la montagne

### Cantine scolaire

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) a proposé de modifier les conditions de paiements des repas scolaires, pour lutter contre les impayés.

A partir du mois de septembre 2025, le paiement s'effectuera dès la réservation.

En cas d'absence justifiée et validée, le montant du repas sera crédité sur votre compte.



## **Sortie scolaire des élèves de GS/CP/CE1**

Le 6 mai 2025, les élèves de maternelle et de CP/CE1 sont allés à La Sône et à Saint Nazaire en Royans pour la sortie de fin d'année.

Ils ont d'abord visité le **jardin des fontaines pétrifiantes**, Ils y ont vu des plantes carnivores, des fontaines à l'eau calcaire, le jardin aux sorcières et ont endormi les plantes.

A midi, ils ont pris le bus pour aller pique-niquer au bord de la rivière puis ont navigué sur **un bateau à roue**. La guide les a aidé à observer la nature et les animaux.

Enfin, ils ont découvert la **grotte de Thaïs** où ils ont appris comment elle s'est formée, comment y vivaient les hommes préhistoriques et comment faire du feu.

En fin d'après-midi, le car des PS-MS est reparti et les enfants ont dormi, bien fatigués de leur journée.

Mais pour les GS/CP/CE1, une autre aventure commençait... au moment de partir, le bus était en panne. Alors, ils ont pris un goûter puis fait des jeux et enfin pris des photos devant l'aqueduc.

Finalement, le bus réparé, ils sont tous rentrés à l'école, ravis de leur belle et longue journée de découvertes !



## **Transport scolaire**

Pour la rentrée scolaire, Montélimar Agglo propose plusieurs formules :

PASS annuel scolaire :

**Gratuit pour tous les élèves de moins de 18 ans** (nés après le 1<sup>er</sup> septembre 2005),

**Domiciliés et scolarisés sur le territoire de Montélimar-Agglo et sur l'ensemble des lignes scolaires (Agglo + Région).**

Cet abonnement permet de réaliser 2 trajets par jour.

PASS annuel -18ans :

à 60 €, valable sur tous les trajets et illimités sur l'ensemble du réseau de Montélibus.

PASS annuel -26ans :

A 108 €, valable sur tous les trajets et illimités sur l'ensemble du réseau de Montélibus.

**La région AURA : Auvergne-Rhône-Alpes met fin à la gratuité des transports scolaires** dans plusieurs départements dont la Drôme, (hors Montélimar-Agglo), les familles devront alors s'acquitter d'un abonnement de 120 € annuel.

**Ces deux flyers vous donnent les conditions pour un abonnement en cas de trajet EN DEHORS DE MONTELIMAR AGGLOMÉRATION**



## VIE MUNICIPALE

### Installation d'un nouveau conseiller municipal :

A la suite de la démission de Madame Nelly CONSTANT, pour raisons professionnelles, un nouveau conseiller, de la liste « Ensemble pour Saint-Marcel » a pris sa place au sein du conseil municipal qui est ainsi heureux d'accueillir Monsieur Michel NARDINI.



**Ouverture tous les samedis  
du mois de juillet de 10h à 12h**

**Fermeture tout le  
mois d'août**

Tout au long de l'année scolaire, les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les élèves du groupe scolaire Robert Goulet, afin de leur faire partager le goût de la lecture.

Tous, de la petite section de maternelle au plus grand de la classe de CM2, ont partagé des moments de lecture avec Colette, Amandine, Catherine, Christine et Odette.



### Naissances :

- Elias MILON HYVERNAT né le 26 avril 2025 à Montélimar
- Iris FERRO ALVES née le 22 juin 2025 à Montélimar

### Mariages :

- Claire PERRIN et Brice EDMOND le 26 avril 2025
- Safae AZIB et Imad RABII le 31 mai 2025
- Nadège FAUSSE et Franck ROMIEU le 28 juin 2025

### Décès :

- Huguette RICHARD épouse BOUVIER décédée le 13 février 2025 à Montélimar
- Alain WISNIESKI décédé le 17 mars 2025 à Lyon
- Hamid BKOUT décédé le 30 mars 2025 à Dieulefit

## ÉTAT CIVIL



PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur : PlayStore ou AppStore.

Il est également disponible sur PC : sur la barre d'adresse, tapez app.panneaupocket.com (sans mettre www avant)

## Travaux d'aménagement de la traversée du village



Les travaux d'aménagement se poursuivent... Le 1er tronçon est entré dans sa dernière phase avec la pose des bétons désactivés sur les trottoirs et sur la voie de circulation.

L'aménagement de la place est en cours.

La pose du pavage a également débuté, notamment au niveau de l'entrée du parking du Prieuré et devrait se poursuivre sur une partie de la place de la Mairie.

A partir du 5 juillet et durant 4 semaines, l'entrée du parking des Ecoles sera en travaux. Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire, l'accès aux deux parking (Prieuré et Ecole) s'effectuera alors depuis le centre village et la route de la Coucourde, le chantier le long de la route des Andrans condamnera la circulation condamnant la circulation en septembre et octobre, les travaux se dérouleront sur cette voie.

L'intersection entre la route des Andrans et la rue du Panorama sera traitée et donc fermée à la circulation, pendant les vacances de Toussaint afin de limiter la gêne occasionnée aux usagers.

En novembre et décembre, la route de Montélimar et la place de la Mairie recevront leur traitement final.



## **L'itinéraire des bus de ramassage scolaire et des bus des lignes 33 et 34 restent INCHANGÉS jusqu'au 25 août**

Le changement d'itinéraire sera déterminé avec la régie de transport de Montélimar Agglo en fonction de l'évolution du chantier. Il vous sera communiqué dès sa validation..



## Construction d'une halle couverte

En septembre, sur la place de la mairie débutera la construction d'une halle couverte. Elle prendra la place du bâtiment accueillant les sanitaires publics (qui seront déplacés à proximité).

Elle aura vocation à accueillir, et protéger des aléas climatiques, le marché hebdomadaire et les événements et manifestations communales et associatives.



# L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

## Après-midi festive et colis de début d'année



Le 12 janvier, les ainés se sont retrouvés dans la salle d'activités afin d'entamer l'année 2025 d'un bon pied et sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Pauline et Alex ont donné le tempo, valses, tangos et madisons se sont enchainés. Heureusement la dégustation de la galette des rois a permis à tous de reprendre des forces avant de retourner sur la piste de danse.

Les derniers participants sont repartis à la tombée de la nuit avec, sous le bras, le traditionnel panier gourmand offert par le C.C.A.S.

## Chasse aux œufs

Travaux obligent, les participants de la chasse aux œufs de Pâques se sont élancés depuis la salle d'activités.

Une cinquantaine d'enfants a parcouru le stade multi activités à la recherche de 8 œufs de couleurs différentes.

Une fois en possession de leur butin, ils ont pu les échanger contre de vrais œufs en chocolat.



## Anniversaire des anciens



Pour profiter d'un moment de fraîcheur dans une salle climatisée, les ainés, fêtant leur anniversaire lors du premier semestre de l'année, ont été invités pour cette occasion à un apéritif (pris avec modération) à la salle d'activités.

Un moment d'échange de souvenirs plus ou moins anciens et l'occasion de se remémorer la vie du village.

## Alerte canicule

La commune vous invite à suivre toutes les prescriptions et gestes de protection pour vous prémunir des effets de la canicule.

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de difficultés.

**EN PÉRIODE DE CANICULE,  
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPE      FATIGUE INHABITUUELLE      MAUX DE TÊTE      FIÈVRE > 38°C      VERTIGES OU NAUSÉES      PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

@MinSolSante

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Evitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

## CÉRÉMONIES ET ANIMATIONS

### Cérémonie des vœux 2025

Le 11 janvier se déroulait la cérémonie des vœux aux habitants, l'occasion pour Yves LEVÈQUE, Maire, de faire le point sur les travaux qui allaient impacter la commune tout au long de l'année 2025 mais aussi de dresser le bilan de l'année écoulée et surtout de mettre l'accent et remercier les associations pour leur dynamisme et implication dans la vie du village.



### 80<sup>eme</sup> anniversaire du 8 mai 1945

1945/2025 nous fêtons cette année, le 80<sup>eme</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. La cérémonie a revêtu un caractère particulier avec la présence de la « Flamme de la Nation », flamme remise par Monsieur DEVIMEUX, Préfet de la Drôme, à 130 communes du département et flamme portée, lors de la cérémonie, par une élève des Jeunes Sapeurs Pompiers.



Cette « Flamme de la Nation » est l'aboutissement d'un projet scolaire des élèves du lycée professionnel Amblard de Valence sur la Résistance dans la Drôme. Ils ont participé à une cérémonie à l'Arc de Triomphe où ils ont eu l'honneur d'allumer une lanterne et de ramener cette flamme dans la Drôme.

La « Flamme de la Nation » c'est également le rappel de notre devoir de mémoire envers tous ceux qui se sont battus pour que notre pays, la France, conserve son indépendance et son rayonnement dans le monde et surtout pour que le « plus jamais ça » qui a bercé mon enfance et celle d'un bon nombre d'entre vous ne tombe dans l'oubli.

## COMMERÇANTS ET ARTISANS

LE G  
CAFÉ  
RESTAURANT

Sourire & Convivialité      Couleurs & Saveurs

RESERVATIONS AU 04.75.53.35.54      97 Place de la Mairie à St-Marcel-Lès-Sauzet

A.S.E.  
audigier.sautel - électricité

électricité  
chauffage - climatisation  
pompe à chaleur  
alarme  
photovoltaïque

Tél. 04 75 01 38 38

P.A. du Meyrol - 22, rue des Esprats - 26200 MONTELIMAR  
email : aselec@wanadoo.fr

Tm Services  
Multi travaux

Homme toutes mains  
Thierry Mangold

ac2000@free.fr      06 09 07 49 01

VRD ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT

**CHASSAGNON . TP**

Livraison sable et gravier

**Tel / Fax 04 75 46 70 59**  
26740 La Laupie

EURL **QUENIN FAÇADE**  
Sébastien Quenin

*Ma priorité c'est la Qualité*

RENOVATION EXTERIEUR

quenin.facades@gmail.com

180 rue charmanjon 26740 St Marcel les Sauzet

06 78 58 45 76

**DIDIER DUVERGER**

Maçonnerie générale, toitures,  
application de béton ciré,  
pose de carrelage, parquet

6, côté soleil  
26740 St Marcel les Sauzet  
0661708229/0475510768

didierduverger@sfr.fr



**VIVA PAËLLA**

PAËLLA A EMPORTER &  
PLATS CUISINES

Tel : 06 07 71 05 32  
06 64 36 32 16

[www.paella-montelimar.com](http://www.paella-montelimar.com)

# COMMERÇANTS ET ARTISANS

## Le retour du marché Place la Mairie

Eric le fromager, Rida le primeur, Jean Pierre l'apiculteur, vous attendent avec impatience au MARCHE DU DIMANCHE qui revient sur la **PLACE DE LA MAIRIE** des ce **DIMANCHE 13 JUILLET**.

Ainsi que Marina l'épicière — dépôt de pain— plats cuisinés et les trois restaurateurs du village.



# ASSOCIATIONS

## La Belle Epoque

L'association a organisé de nombreuses activités en ce début d'année : repas, loto, voyages ....

L'association a la recherche de bénévoles tiendra son assemblée générale à la rentrée. Si vous cela vous tente n'hésitez pas à contacter la mairie



## Comité des Fêtes



Le samedi 25 janvier, le Comité des Fêtes organisait son, désormais, traditionnel **Repas choucroute** dans la salle d'activités, repas fort apprécié des participants.

Le 21 juin, il enchaine avec son premier **vide-greniers** de la saison. Plus de 90 participants ont répondu présents malgré la forte chaleur qui a, en revanche, découragé les visiteurs.

Heureusement le repas de la soirée « Poulet basquaise » et l'animation musicale ont bien été accueillis malgré la concurrence des festivités liées à la Fête de la Musique dans les communes alentours.



Avec un second **vide-greniers**, le 6 juillet, le Comité des Fêtes ne ménage pas ses efforts pour permettre à tout un chacun de vider armoires, placards, caves et greniers.

N'oubliez pas l'intournable « **Pasta Party** » le 6 septembre prochain au terrain de la Féria et suivez les actualités du Comité des Fêtes sur son Facebook ainsi que sur le PanneauPocket de la commune (voir infra).

# ASSOCIATIONS

## Amicale Laïque

Le 12 avril dernier, l'association organisait le **Carnaval**.

Enfants et parents, déguisés, ont parcouru le village en suivant Carmartrant et, de retour sur le terrain de la Féria, les festivités se sont poursuivies avec, compte tenu de la chaleur, un prise d'assaut de la buvette.



Le week-end des 24 et 25 mai a été chargé pour les bénévoles de l'Amicale Laïque. En effet, ils organisaient un **concours de pétanque** l'après-midi du samedi et poursuivaient avec un **vide-greniers** le dimanche. Les deux manifestations ont connu un vif succès auprès des nombreux participants et visiteurs.

La **kermesse**, marquant la fin de l'année scolaire, s'est déroulée le 27 juin dernier dans une joyeuse ambiance.

L'Amicale Laïque en a profité pour offrir aux élèves de CM2, une calculatrice afin de marquer leur passage en sixième et le début d'une nouvelle page de leur vie scolaire.



## Soirée magique ABRACADABRA



Le 6 juin, l'école de magie réunissait, comme chaque fin d'année, parents et amis pour le **repas spectacle** des petits magiciens.

Comme par enchantement, Sacha, Victor, Kenny, Lila, Elisa, et Eliott ont fait disparaître et réapparaître colombes, bouteilles ou foulards de leurs chapeaux.

Aucune corde ou parapluie ne leur a résisté et leurs tours de prestidigitation ont trompé un public conquis.

La soirée était animée par Clément MERLET sous le contrôle du professeur de magie Claude MERLET.

## Loisirs et Culture

Après une année bien remplie, l'association clôturait la saison le 13 juin dernier, en réunissant tous ses adhérents sur le terrain de La Féria pour un repas convivial.

Une centaine de participants étaient présents et ont pu admirer une démonstration de danse Djamboola, témoignant de la qualité du travail de l'animateur Jacky et du talent de ses jeunes élèves.



Malgré leur prestation époustouflante, les jeunes danseurs se sont fait voler la vedette avec l'apparition surprise d'un bouc et d'un chien de berger sur la Féria.

Quelques minutes d'inquiétude avant l'arrivée des propriétaires !

L'association vous propose de la retrouver à la rentrée de septembre pour participer à toutes ses activités.

# MONTELIMAR AGGLOMERATION

## Festival Itinérances



C'est finalement sur le site dit du « Bois de la Sorcière », à côté de l'école, que le concert du Festival Itinérances de Montélimar Agglomération s'est déroulé dans la soirée du 14 juin.

Un lieu qui a enchanté les musiciens ainsi que les spectateurs, et qui devrait accueillir d'autres manifestations notamment en période estivale.



Jean-Pierre GAUCHET et son quintet ont ravi les mélomanes en interprétant des œuvres d'Erik Satie, musicien français des années 1900.

La centaine de spectateurs présents a passé une excellente soirée.

